



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH - 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 10 juillet 2023

AVIS A LA POPULATION

No 07/23

REVISION DU PAL

En vue de la révision du PAL (**Plan d'aménagement local**) et de l'élaboration de la CEP (**Conception d'évolution du paysage**), le Conseil communal recherche des habitants/tes intéressé-e-s à intégrer la commission d'urbanisme.

Environ 4 à 5 séances sont prévues pour le PAL et 2 à 3 séances pour la CEP.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Monsieur Roberto Cortesi, Conseiller communal responsable du dicastère de l'urbanisme soit par téléphone au 076 337 39 91 soit par mail à urbanisme@lajoux.ch jusqu'au 31 août 2023.

INAUGURATION DE LA SNEP

Le Conseil communal a le plaisir d'inviter la population à l'inauguration de la nouvelle SNEP qui aura lieu le

Samedi 23 septembre 2023 dès 10h00

Le rendez-vous est prévu au parking de la déchetterie pour ensuite se déplacer en direction de la station.

Après la visite, un apéritif vous sera offert à l'étang des Beusses.

Au plaisir de vous retrouver lors de cette occasion.

FELICITATIONS !

Après une formation de 3 ans, **Anis Al Achlam** apprenti de la Commune de Lajoux et des Genevez, a terminé avec succès son apprentissage d'employé de commerce.

Le Conseil communal le félicite vivement pour cette réussite et lui souhaite une bonne continuation dans sa vie privée et professionnelle.



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

En raison des vacances estivales du personnel, le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 24 juillet 2023 au mardi 15 août 2023
Réouverture le mercredi 16 août 2023

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au maire, François Brahier-Jeckelmann au n° **079/829 58 32** ou alors par e-mail à mairie@lajoux.ch.



HERISSONS ET TONDEUSE ROBOT

Très pratique et discrète, la tondeuse robot tue ou blesse grièvement de plus en plus de hérissons chaque année. Nous vous invitons à ne pas la faire fonctionner entre la tombée de la nuit et le levé du jour.

Merci pour votre engagement !

ATTENTION AUX
HÉRISSONS !
POUR QU'ILS RESTENT **EN VIE**, ÉVITONS
D'UTILISER LA TONDEUSE ROBOT **LA NUIT...**



Les CAD recherchent des personnes intéressées à devenir :

ACCUEILLANT-E EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

**Domicilié-e-s dans les Communes
des Genevez, de Lajoux, du Prédame ou de Fornet-Dessus**

Profil :

- ✓ Intérêt et plaisir pour l'accueil d'enfants à son domicile, en accord avec les membres de sa propre famille
- ✓ Expérience, aptitudes et connaissances dans le domaine de l'enfance
- ✓ Patience, tolérance et aisance dans les échanges avec les enfants et les adultes

Exigences :

- ✓ Avoir une bonne compréhension et maîtrise de la langue française (oral niveau B1)
- ✓ Disposer d'un logement et d'un environnement propices à l'accueil des enfants (espace, sécurité..)
- ✓ Etre au bénéfice d'un second revenu fixe au sein du ménage (du/de sa conjoint-e, rente, autre...)
- ✓ Avoir une situation personnelle stable depuis plus de deux ans
- ✓ Ne pas être au bénéfice d'une curatelle éducative et fournir un casier judiciaire vierge (pour l'AMF, ainsi que pour tous les adultes vivants dans son foyer)
- ✓ Etre disponible au minimum à un taux de 50%

Nous vous offrons :

- ✓ Un accompagnement professionnel et le suivi des placements par les coordinatrices
- ✓ Un service pour la gestion des ressources humaines : contrat de travail, rémunération horaire avec prestations sociales, établissement des factures aux parents, conseils administratifs...
- ✓ Une formation de base et continue, en collaboration avec Avenir Formation à Delémont

Entrée en fonction :

- ✓ De suite ou à convenir

Merci d'adresser vos postulations, accompagnées d'un C.V. et d'une lettre de motivation, par courrier postal, à l'attention de :

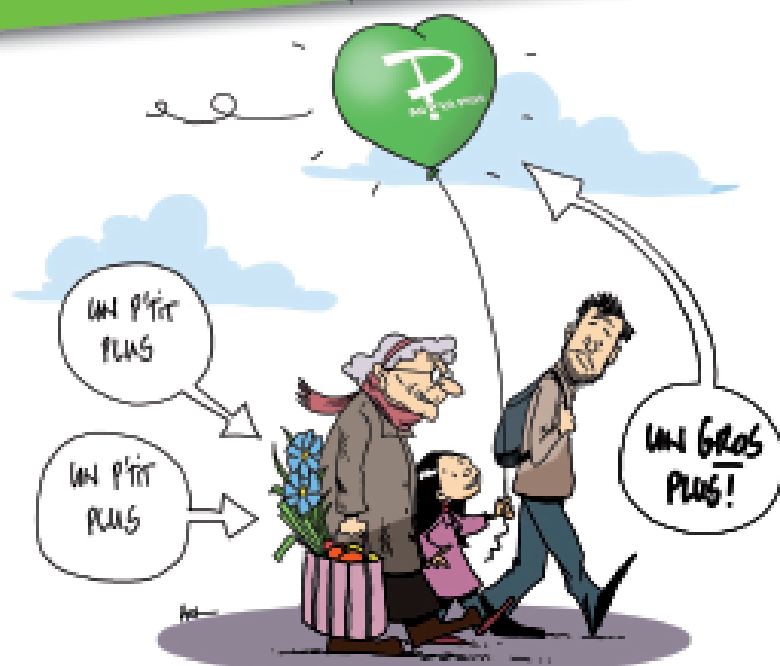
*Mesdames
Carole Stadelmann ou Céline Gerber
Rue du Pont-Neuf 4
2800 Delémont*

Mention : « Postulation AMF »

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à nous contacter au 032 420 80 90 ou à consulter notre site internet à l'adresse : www.cadjura.ch

Au P'tit Plus à La Courtine!

www.aupetitplus.ch



Nous vous rappelons les passages de notre épicerie tous les lundis soir, accueil dès 19 h 50, tirage au sort et début de la vente à 20 h.

Est-ce que je peux bénéficier du P'tit Plus ?

Toute personne habitant les Franches-Montagnes et ayant droit au subside cantonal pour le

paiement de ses primes assurance maladie peut bénéficier du P'tit Plus. Il suffit de remettre une copie de la décision de la Caisse de compensation ou sa carte culture. Le bénéficiaire paiera ensuite un abonnement pour le prix symbolique de Fr. 5.- pour dix passages.

Lajoux

dans les couloirs de l'école primaire

Juin	Juillet
5, 19	3, 17, 31
Août	Septembre
14, 28	11, 25
Octobre	Novembre
9, 23	6, 20
Décembre	
4, 18	

Les Genevez

à la halle de gym (entrée cuisine)

Juin	Juillet
12, 26	10, 24
Août	Septembre
7, 21	4, 18
Octobre	Novembre
2, 16, 30	13, 27
Décembre	
11	

Pour plus d'informations:

N'hésitez pas à contacter Jean-Daniel Ecoeur, 079 256 76 51

Au plaisir de vous rencontrer